



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement**

Service : ECLAT

Affaire suivie par : Christèle TZANEV

Tél. : 03 20 40 43 39

christele.tzanev@developpement-durable.gouv.fr

Objet : Avis du comité régional de l'habitat et de l'hébergement (CRHH) des Hauts-de-France sur le projet de création d'une pension de famille rue de Turenne, à Lille.

Le bureau du CRHH a été consulté le 5 décembre 2023 pour donner un avis sur la demande de création d'une pension de famille dans le département du Nord, rue de Turenne, à Lille.

Le projet, porté par l'association ADOMA, consiste en la création d'une pension de famille à destination d'hommes et de femmes isolés, fragilisés socialement et économiquement, aux parcours de vie marqués par des ruptures et des difficultés relationnelles, et particulièrement touchés par des difficultés prégnantes : troubles psychiques, addictions, handicap et vieillissement.

Le projet et le budget ont été établis sur la base de 20 logements / 20 places.

Le projet s'inscrit dans la politique du Logement d'Abord et répond pleinement à des besoins sur la Métropole européenne de Lille (MEL). En effet, la liste d'attente des personnes souhaitant accéder à une pension de famille ne cesse d'augmenter.

Les services de l'État soulignent que ce projet répond aux orientations tant régionales que départementales. Ce projet bénéficie également du soutien de la MEL et la ville de Lille.

Suite à la présentation de ce projet, le CRHH a émis un avis favorable à cette demande de création de pension de famille d'ADOMA à Lille.

Cet avis ne se substitue pas aux décisions de financement, qu'il s'agisse du financement de l'investissement (BOP 135) ou du fonctionnement (BOP 177). Il ne vaut pas non plus dérogation aux dispositions de droit commun applicables (en particulier pas de dérogation au droit pour construire en QPV).

Pour le préfet et par délégation,
le directeur adjoint,